

## CONSOLIDATION DE LA PAIX EN RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO ET LES PROBLÈMES SÉCURITAIRES DE LA RÉGION DES GRANDS LACS

Par

**Michel EDIMU UKUDI**

*Chef de Travaux à l'Université Simon Kimbangu de Kindu*

### INTRODUCTION

Les menaces à la paix et à la sécurité sont devenues monnaies courantes en Afrique faisant du continent une région de haute tension.

En 2004, sur les 53 pays que compte le continent au moins 20 d'entre eux étaient confrontés aux conflits ou connaissaient une situation d'instabilité politique ou économique<sup>1</sup>. Le Soudan, le Tchad, le Niger, le Kenya en sont un exemple.

Cette situation retarde le développement de l'Afrique, elle éloigne les possibilités d'investissements tant locales qu'étrangères. Face à cette situation, la prévention et la résolution des conflits sur le continent ainsi que la consolation d'un climat de paix et de concorde entre les peuples revêtent une importance cruciale. Dans le préambule de l'acte constitutif de l'Union Africaine signé à Lomé le 11 Juillet 2000, les chefs d'Etats africains reconnaissent cette réalité lorsqu'ils avouaient que les conflits en Afrique constituent le plus grand obstacle au développement économique et social du continent et sont conscients, de la nécessité de promouvoir et de consolider la paix, la sécurité et la stabilité comme condition préalable pour entreprendre les programmes de développement, nécessité devenue objectif principal de l'Union, comme stipule l'article 3 alinéa (d) de son acte constitutif.

En effet, une paix consolidée est une garantie de stabilité et par conséquent peut favoriser un environnement de confiance en Afrique et rendre au continent la crédibilité qui parfois lui fait défaut face aux autres continents.

---

<sup>1</sup> Assemblée de l'Europe occidentale, l'Union Européenne et le maintien de la paix en Afrique, Rapport de la commission de défense cinquième session document A/1880 2004, p.4.

L'histoire de la République Démocratique du Congo (RDC) est caractérisée par des périodes d'instabilités politiques et de crise de légitimité au risque même d'entamer l'intégrité, la souveraineté et l'indépendance du pays.

Plusieurs gouvernements n'ont pas réussi à développer une gouvernance d'appropriation et d'« assumassions », d'enracinement ou de construction des acquis des luttes populaires, comme celui qui aurait réussi notamment à des élections pour une passation de pouvoir « officielle » sans la contribution des « bailleurs ».<sup>2</sup>

Les régimes politiques successifs ne se sont presque jamais appuyés sur une bonne territorialité et une bonne administration centrale. Au demeurant, il a été observé :

**\* Au plan politique :**

- Violation régulière de la souveraineté nationale et capacité limitée à défendre l'intégrité du territoire ;
- Rébellions récurrentes, sécessions et coup d'Etat militaire ;
- Absence de l'Etat de droit et de l'Etat démocratique ;
- Ingérence extérieure ;
- Agression ;
- Absence d'un programme de développement à moyen, à court et à long terme.

**\* Au niveau économique**

- Pauvreté et dépendance économique ;
- Primauté des intérêts de grands lobbies étrangers sur les intérêts nationaux ;
- Paradoxe entre les grandes richesses et la pauvreté extrême ;
- Aggravation de la fracture sociale et politique.

Les observateurs s'accordent sur le fait que la crise récurrente et répétitive que connaît le pays n'est pas nouvelle. Elle aura connu un relief particulier dans les années 90.

En effet, de septembre 1996 à mai 1997, la République du Zaïre fut secouée par la rébellion de l'Alliance des Forces Démocratiques pour la Libération du Congo (AFDL) qui finit par emporter le Président Mobutu déjà affaibli par la contestation interne et les institutions de la transition issues de la conférence nationale souveraine (CNS).

---

<sup>2</sup> MWEMEDI MBAKA, *Enjeux et instrumentalisation de la qualité de la loi en situation post-conflit, approche analytique de la production législative en RDC*, Thèse, UNIKIN, 2019, p.17.

Elle porte Mzee Laurent-Désiré KABILA au pouvoir, le Zaïre change le nom en République Démocratique du Congo.

En août 1998, l'AFDL implose, son implosion donne lieu à une recombinaison des alliances interne et externe, cette fois-ci à parties multiples.

D'un côté le gouvernement légal de Laurent Désiré Kabila appuyé par l'Angola, la Namibie, le Tchad et le Zimbabwe ; de l'autre, deux, puis quatre mouvements armés, le Rassemblement congolais pour la démocratie (RCD), le Mouvement de Libération du Congo (MLC), le rassemblement congolais pour la démocratie/Mouvement de libération (RCD/ML) et le Rassemblement congolais pour la démocratie nationale (RCD/N), soutenus par le Rwanda, l'Ouganda et le Burundi.

Le processus de décomposition de l'Etat congolais et d'effondrement de son économie et de paupérisation de ses populations amorcé sous le règne du Marechal Mobutu s'accélérent et atteint son paroxysme avec ces deux guerres qualifiées toutes de libération par les belligérants ayant l'appui des Puissances d'occupation, mais guerre d'agression pour la partie gouvernementale et une bonne frange de l'opinion surtout après l'affrontement armé entre les troupes Ougandaise et Rwandaise à Kisangani.

Ce climat de belligérance permanente ne pouvait que contribuer à la détérioration progressive de la situation sociale. On ne pouvait plus accepter qu'elle perdure pendant longtemps. L'ONU et l'UA considèrent que la paix dans les pays devait naître d'une dynamique impulsée à partir d'un dialogue entre les belligérants et les autres forces politiques et sociales.

Plusieurs rencontres eurent lieu, le plus significatif étant le sommet de Lusaka organisé en juillet 1999 et ce pour avoir obtenu de belligérant la signature d'un accord. Comme stipulé dans cet accord, les négociations politiques appelées « Dialogue inter congolais » initié en 2002 en Afrique du sud pour mettre fin à la crise politique<sup>3</sup> ont mis en œuvre un processus de transition destiné à ressusciter le projet démocratique étouffé dix ans plutôt. Ce processus a abouti à la rédaction et à l'adoption de la constitution de 2006 qui contient les garanties les plus progressistes de la participation politique des citoyens que la RDC n'avait jamais connue. Sur base de cette constitution, le pays venait d'organiser trois cycles électoraux : 2006, 2011 et 2018.

---

<sup>3</sup> MUTUNDA MWEMBO, « Le défi du dialogue inter congolais face au nouvel ordre politique en RDC », in *Partis politiques, Démocratie et paix en RDC*, Kinshasa, 2001, p.22

Cependant, une question demeure, la tenue de ces élections a-t-elle contribué efficacement à la consolidation de la paix dans le pays et à la stabilité régionale?

C'est autour de ce questionnement que gravitera notre analyse.

## **I. LA CONSOLIDATION DE LA PAIX EN RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO**

Il sied de signaler que le concept de la consolidation de la paix fut introduit dans le discours des Nations-Unies par l'ancien secrétaire général de l'ONU l'Égyptien Boutros Boutros-Ghali lors de la publication en 1992 de son rapport « Agenda pour la paix ».

A propos de la consolidation de la paix après conflit, il faut faire la part de chose, d'un côté nous avons les conflits internes et de l'autre les conflits internationaux. Dans un conflit interne, la consolidation d'institutions de la transition devrait être durable et apte à organiser les élections libres et démocratiques, il faut aussi comme c'est le cas actuellement faire respecter les droits de l'homme. Pour ce qui est du conflit international, il faut développer une coopération intense avec les autres, question de permettre et de restaurer les institutions qui ont pu être affectées par les conflits.

Pour la RDC, bien que le conflit a été intense, il faut retenir que c'est la donne géopolitique de toute l'Afrique, pourquoi pas du monde qui était concernée par les deux guerres que le pays a connues.

La consolidation de la paix comme nous venons de l'analyser est une notion élastique, mais Boutros Boutros-Ghali que nous avons déjà cité plus haut définit la consolidation comme une action menée en vue de définir et d'étayer les structures propres à raffermir la paix afin d'éviter une reprise des hostilités.<sup>4</sup> Pour lui, la consolidation de la paix devrait remédier aux causes profondes de conflit et renforcer la paix rétablie dans ce qu'il convient d'appeler institutionnalisation de la paix.

---

<sup>4</sup> BOUTROS BOUTROS-GHALI, *Agenda pour la paix*, Nations unies, New York, 1992, p.20.

## I.1. Le contenu de la consolidation de la paix

Nous pouvons considérer trois niveaux de la consolidation de la paix.

Primo, lorsque la communauté internationale participe à la consolidation de la paix, il s'agit de réhabiliter, de reconstruire et de réconcilier les sociétés qui ont subi les violences intra étatique et interétatique.

Secundo, la consolidation de la paix veut signifier les efforts pour la communauté internationale de mettre en place les mécanismes (sécuritaire, politique, socio-économique) nécessaires pour augmenter la confiance entre les parties et empêcher que la violence n'éclate de nouveau.

Tertio, il s'agit d'une intervention extérieure (nationale, multinationale ou Onusienne) pour faciliter la mise en place des conditions propices à la paix.

La réalité congolaise ne s'éloigne pas de ces postulats. L'effort ici est d'arriver à comprendre les causes du conflit dont la RDC a été le théâtre pour appréhender les soubassements de cette politique de consolidation de la paix dans ce pays. En effet, la finalité de cette politique de la consolidation de la paix a été celle de transformer le conflit. C'est-à-dire les contradictions au sein de la société congolaise dans une perspective constructive au moyen de procédures pacifiques et structurelles.

Par conséquent la politique de la consolidation de la paix post-conflit au Congo a été conçue de manière à aboutir à l'adoption des politiques de promotion de la démocratie et de la bonne gouvernance, de la réconciliation nationale, le désarmement, la démobilisation ainsi que la formation d'une nouvelle armée intégrée et structurée etc. Dès lors cette politique de consolidation de la paix au pays devait tendre vers les actions entreprises pour éradiquer les causes du conflit afin de favoriser l'avènement d'un environnement exempt de toute menace ou de tout autre conflit armé.

En amont, la fragilité de l'Etat congolais avec des institutions dont l'autorité n'était plus ressentie, ni respectée dans certaines contrées, la carence de légitimité du pouvoir central, la mauvaise gouvernance traduite par des pratiques de corruption et les violations des droits de l'homme, etc., sont autant de maux dont a souffert l'Etat et qui ont débouché sur le conflit armé.

En aval, la pauvreté de plus en plus croissante, la détérioration des conditions socio-économiques, les injustices et les inégalités sont de dures réalités qui ont suscité des frustrations dans certains groupes sociaux qui n'ont

pas hésité de prendre des armes pour revendiquer leurs droits et rejeter leurs conditions de marginalisation.

## **I.2. Construction d'un État de droit et la légitimité du pouvoir**

La transition que la RDC a connue, n'a pas été capable d'imposer totalement la paix et de restaurer l'autorité de l'État sur l'ensemble du territoire national. On a fait recours à la démocratie comme moyen de régler le conflit et pour ainsi dire conclure le processus de paix par des élections, par la transformation des mouvements rebelles en partis politiques et par leurs participations aux élections garanties par la présence Onusienne.

Malgré cela, certaines parties du territoire se trouvent encore sous le contrôle des milices locales et des milices provenant de l'Ouganda et du Rwanda. L'instauration de la paix demeure une nécessité et un objectif majeur pour le gouvernement. Même à la veille des élections de 2018, le climat politique demeure fragile et la légitimité démocratique ne parvient pas encore à garantir effectivement la sécurité de personnes et de biens dans le pays.<sup>5</sup>

Les violences sexuelles faites aux femmes et aux filles à l'Est du pays continuent à choquer l'opinion publique tant nationale qu'internationale. La recrudescence de la violence de la jeunesse en milieu urbain à cause du manque de l'emploi, de la pauvreté et de son instrumentalisation par les partis politiques constitue une menace à la consolidation au processus démocratique.

Si la RDC a voulu que tout pouvoir politique soit conquis de manière légitime afin de garantir la paix et la stabilité sociale, cela supposait en faveur d'un État de droit dont son administration repose sur des lois, les membres du gouvernement sont responsables de leurs actes, les cours et tribunaux sont indépendants et les citoyens jouissent pleinement de leurs droits et leurs libertés sont garanties et protégées.

Les lois doivent exprimer la volonté du peuple. Pour assurer l'État de droit, il faut un système judiciaire fort et indépendant ayant le pouvoir, les moyens et le prestige voulus pour être en mesure de demander aux responsables élus, y compris les dirigeants de rendre des comptes s'ils ne respectent pas les lois et règlements du pays.<sup>6</sup>

---

<sup>5</sup> P. MABIALA MANTUMBA NGOMA, « Démocratisation de la vie politique en RDC », in *Congo-Afrique* n°459, Novembre 2011, p.660.

<sup>6</sup> D. KALINDYE BYANJIRA, *Introduction d'éducation à la citoyenneté en RDC, Éducation à la culture de la paix, aux droits de l'homme, au développement durable et aux questions de résolutions de conflits*, Ed. de l'Institut Africain des droits de l'homme et de la Démocratie, Kinshasa, Juin 2005, p.99

Les juges doivent avoir une solide formation et se comporter de façon professionnelle, indépendante et impartiale. Pour remplir leur rôle indispensable dans le système judiciaire et politique. Les juges doivent être fortement engagés à respecter les principes de la démocratie.<sup>7</sup>

Mais force est de constater que les lois continuent à être taillées sur mesures, la justice continue à être instrumentalisée, le pouvoir judiciaire continue à être dépendant de l'exécutif et de législatif

### **I.3. La réforme de l'armée et de la police**

La réforme tant de l'armée que de la police a été considérée comme un élément important dans la consolidation de la paix en RDC. La multiplicité des groupes armés qui ont semé la terreur et la désolation sur le sol congolais ne pouvait qu'imposer cette logique de réforme pouvant donner au pays une seule armée intégrée et restructurée placée sous un seul commandement avec des effectifs bien recensés et bien identifiés.

Certes, la réforme a eu lieu. Mais elle a connu beaucoup de difficultés surtout dans le processus de brassage qui n'a pas été intégral dès lors qu'il y a eu de la résistance dans le chef de certains groupes armés principalement le CNDP.

Depuis 2009, il y a eu de grandes opérations militaires comme KIMIA I et II, AMANI LEO, SOKOLA I et II. Ces opérations ont réussi à affaiblir de grands mouvements politico-militaires comme le FDLR.

Cependant, le gouvernement ne prend pas totalement en main les espaces que géraient ce groupe, ce qui laisse les ilots d'ingouvernabilité que d'autres acteurs plus fort que les premiers récupèrent pour y faire leurs lois. Le va et vient de l'armée dans les espaces contrôlés par les groupes armés ne facilitent pas vraiment leur élimination.

La police nationale a connu aussi des réformes entre autre l'expérimentation de la police de proximité dans quatre provinces, promulgation de la loi portant statut du policier. Toutefois beaucoup reste à faire, notamment l'amélioration des conditions de vie et du travail des agents.

---

<sup>7</sup> D. KALINDYE BYANJIRA, *op. cit.*, p.99.

## II. SÉCURITÉ COLLECTIVE ET COOPÉRATION RÉGIONALE

Le Rwanda et l'Ouganda ont justifié leurs présences sur le sol congolais pour des raisons d'ordre sécuritaire. La consolidation de la paix en RDC ne pouvait pas négliger cette dimension régionale du conflit. Il était impérieux d'organiser une conférence internationale sur la paix, la sécurité, la démocratie et le développement dans la région de Grands Lacs afin d'éviter l'extension de la violence dans la région et promouvoir un climat de paix et de bon voisinage entre les États.

La conférence avait pour finalité d'établir un nouveau cadre dans lequel les États de la région de Grands Lacs et de l'Afrique centrale doivent ensemble chercher un accord sur des questions bien déterminées qui affectent leurs relations notamment :

- La recherche des stratégies qui favorisent un climat de stabilité, de paix et de sécurité, les relations de bon voisinage ;
- La promotion de la démocratie et de la bonne gouvernance comme modèle de gestion politique ;
- La promotion du développement économique et social au profit de tous les peuples de la région.

La conférence a fini par servir de plateforme pour l'adoption et l'application d'un pacte de stabilité, de sécurité et de développement articulé autour de quatre grands secteurs prioritaires : la paix et la sécurité, la démocratie et la bonne gouvernance, le développement économique et l'intégration régionale ainsi que les questions humanitaires et sociales.

Dans le souci de renforcer les piliers de cette sécurité collective, les États de la région doivent imiter l'exemple de la CEDEAO qui a réussi à fonder une force d'interposition qui a fait ses preuves dans les guerres du Liberia et de Sierra Léone. L'existence de l'ECOMOG a fortement limité les interventions armées tant de l'ONU que de l'Union Européenne concédant aux pays africains de la région l'appropriation des initiatives en matière de résolution de leurs conflits.<sup>8</sup>

---

<sup>8</sup> TSHIMPANGA MATALA Kabangu et A. FELIPE Gongález, *La conférence internationale sur la paix, la sécurité, la démocratie et le développement dans la région des Grands Lacs*, GARAN, 2004, p.46.

### III. LA CONSOLIDATION DE LA PAIX PAR LA RÉCONCILIATION NATIONALE

Après le conflit armé, les congolais ne pouvaient pas œuvrer pour la paix sans passer par la réconciliation nationale. Un certain nombre de dispositifs et mécanismes locaux de résolution des conflits ont été mis en place avec l'appui du gouvernement et de partenaire technique financier à travers les comités locaux. Animés par les leaders des communautés de base, ces comités locaux sont des interfaces efficaces pour restaurer le dialogue et la confiance mutuelle au sein des populations en conflit.

Toutes ces initiatives sont une preuve du rôle qu'ont joué les organisations des communautés de base et de la société civile dans la résolution des conflits. Toutefois, beaucoup d'efforts restent à faire dans ce domaine.<sup>9</sup>

### IV. LA CONSOLIDATION DE LA PAIX PAR UNE CROISSANCE ÉCONOMIQUE

La pauvreté grandissante de la population congolaise n'a pas permis à la RDC d'accomplir les objectifs du millénaire pour le développement fixé en 2015. Le pourcentage de Congolais qui vivent en dessous du seuil de pauvreté en 2005 avaient atteint 70%.<sup>10</sup>

Néanmoins au cours de ces dernières années, la RDC accompli des progrès notamment la stabilisation du cadre macroéconomique (maîtrise de l'inflation, stabilité de taux de change) et relance du taux de croissance économique qui est passé de 6,5% en 2011 à 9% en 2015.<sup>11</sup>

Si bien qu'il y a reprise des investissements directs étrangers et de l'aide publique au développement ainsi que la réhabilitation et entretien des infrastructures de base. Mais nous constatons que le budget alloué sur ce secteur demeure faible, d'où il se pose encore le problème de l'impact réel sur le terrain.

---

<sup>9</sup> Ministère du Plan, *Document d'évolution de la fragilité de la RDC*, Rapport National, Kinshasa, septembre 2016, p.13

<sup>10</sup> Ministère du Plan, *Document de stratégie par la croissance et la réduction de la pauvreté*, Draft 04, Kinshasa, 2006, p.14

<sup>11</sup> Ministère du Plan, *Document d'évaluation de la fragilité de la RDC*, *op. cit.*, p.13

## **V. DE LA PART DE LA COMMUNAUTÉ INTERNATIONALE DANS LA CONSOLIDATION DE LA PAIX AU CONGO**

Plusieurs acteurs se sont impliqués dans le processus de la pacification de la RDC notamment l'ONU à travers ses opérations de maintien de la paix (MONUC et MONUSCO) qui ont été considérées comme les plus importantes du point de vu de nombre de casques bleus dans l'histoire des opérations de maintien de la paix dans le monde, à cela, il faut ajouter la contribution de certains hommes d'Etats africains comme Frédéric CHILUBA, THABO MBEKI, KETUMILE MASIRE et des institutions africaines comme la SADC et l'Union Africaine qui ont assuré la médiation dans ces accords et ont facilité la conclusion sans ignorer aussi le rôle important joué par les forces multinationales constituées sous l'initiative directe de certains pays de l'union Européenne comme la France, le Royaume uni, l'Allemagne et l'Espagne envoyée avec l'aval de l'ONU dans certaines zones de conflits comme ce fut le cas de l'Ituri avec l'opération Artémis pour stopper les violences.

## CONCLUSION

La consolidation de la paix au Congo ne concernait pas seulement le secteur de la politique en vue de rechercher le chemin de la légitimation du pouvoir mais elle était aussi axée sur les préoccupations sociales et économiques essayant de relancer l'économie pour combattre la pauvreté et améliorer le vécu quotidien de la population congolaise.

Cette trajectoire de la politique à l'économie passant par le social a dû s'étendre à d'autres secteurs connexes. Au-delà de la rédaction d'une constitution instaurant un nouveau cadre institutionnel plus adapté aux intérêts de tous les groupes sociaux en reconnaissant la participation des congolais à la gestion de la chose publique, il y a aussi la formation d'une nouvelle armée intégrée et structurée qui est allée en concomitance avec le programme national de démobilisation, le désarmement et la réinsertion des ex-combattant (PNDDR).

Par conséquent, il y a lieu de constater que la consolidation de la paix en RDC n'a pas encore atteint ses objectifs au regard de certains événements vécu dans l'Est du pays. La continuation des actes de violences sexuelles basées sur le genre, la pauvreté accrue de la population, la faiblesse de l'Etat sur le plan sécuritaire et judiciaire, l'exploitation illicite des ressources naturelles congolaises, la présence prolongée de milices étrangères et les incursions répétitives de troupes sur le territoire congolais sont autant d'éléments qui contribue aux faibles progrès enregistrés dans le cadre de la consolidation de la paix tant à l'interne qu'à l'externe.

**BIBLIOGRAPHIE SÉLECTIVE**

1. BOUTROS BOUTROS GHALI, *Agenda pour la paix*, Nations-Unis, New York, 1992.
2. KALINDYE BYANJIRA, D., *Introduction d'éducation à la citoyenneté en RDC, Education à la culture de la paix, aux droits de l'homme, au développement durable et aux questions de résolutions de conflits*, Ed. de l'Institut Africain des droits de l'homme et de la Démocratie, Kinshasa, Juin 2005.
3. MABIALA MANTUMBA NGOMA, P., « Démocratisation de la vie politique en RDC », in *Congo-Afrique* n°459, Novembre 2011
4. Ministère du Plan, *Document d'évaluation de la fragilité de la RDC*, Rapport National, Kinshasa, sept 2016.
5. Ministère du Plan, *Document de stratégie pour la croissance de la pauvreté*, Draft 04, Kinshasa, 2016.
6. MUTUNDA MWEMBO, « Le défi du dialogue inter congolais face au nouvel ordre politique en RDC », in *Partis politiques, Démocratie et paix en RDC*, Kinshasa, 2001.
7. MWEMEDI MBAKA, Enjeux et instrumentalisation de la qualité de la loi en situation post-conflit, approche analytique de la production législative en RDC, Thèse, UNIKIN, Année Académique 2018-2019.
8. TSHIMPANGA MATALA, K. et FELIPE Gongález, A., *La conférence internationale sur la paix, la sécurité, la démocratie et le développement dans la région des Grands Lacs*, GARAN, 2004.